



Jeudi 28 mars 2019 – visite des chantiers à 13 H 30

Le contexte

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2018, le syndicat mixte « **Pêche et Plaisance de Cornouaille** » regroupe les moyens financiers de ses membres* pour conforter les filières pêche et plaisance en Cornouaille, mieux répondre aux besoins de l'ensemble des professionnels et usagers des ports, et ainsi construire la place portuaire de Cornouaille.

*Les membres de « Pêche et Plaisance de Cornouaille » :

Département du Finistère

Région Bretagne

Concarneau Cornouaille agglomération

Communauté de communes du Pays Bigouden Sud

Communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz

Douarnenez Communauté

En décembre 2017, les membres du comité syndical ont acté un programme d'actions ambitieux sur les 10 prochaines années. Ce Programme Prévisionnel des travaux 2018-2027 décline les objectifs du Syndicat :

- Maintien et modernisation de la pêche
- Développement de la plaisance
- Entretien du patrimoine et des profondeurs
- Interfaces Ville/port.

Le port d'Audierne est un port spécialisé depuis plus de vingt ans dans la pêche côtière autour de la lotte, du lieu jaune, de la sole et du turbot, des congres et crustacés et surtout du bar de ligne labellisé depuis 1994.

Le label, porté par l'association des ligneurs de la pointe de Bretagne, valorise le poisson de ligne, qui reste un achat d'exception. Il a été étendu en 2002 à la daurade et au lieu jaune.

Doté d'une halle à marée à Poulgoazec (commune de Plouhinec), le port joue la carte de la qualité. Le service public de l'exploitation des ports de pêche de Cornouaille a été délégué par le syndicat mixte « Pêche et Plaisance de Cornouaille » à la CCIMBO-Quimper.

En 2018, **1 167 tonnes** ont été débarquées à Plouhinec (criée et hors criée) pour une valeur totale de près de **7,5 millions d'€**.

Par ailleurs, une activité de plaisance importante, pour une bonne part au cœur du centre-ville d'Audierne, s'est développée avec la construction d'un port de plaisance dans les années 1990.

475 places sont proposées dont 228 sur pontons avec des services pour accueillir les plaisanciers, à l'année ou en escale.

En 2018, le port a totalisé **1 722 escales** et **13 558 nuitées**.



Le planning des travaux

Outre les travaux de **l'interface Ville – Port** (660 000 € TTC), la **consolidation du môle du Raoulic** (220 000 € TTC) commencés en 2018 et une campagne de **dragage du chenal** (200 000 € TTC) réalisée en 2018, l'année **2019** permettra d'avancer sur projets suivants à Audierne et Plouhinec :

- études en vue du dragage d'entretien du port de plaisance
- développement de la plaisance
- nouvelle campagne de dragage du chenal.

1. L'interface Ville - Port

Après avoir conforté le quai Pelletan **en 2016**, le Conseil départemental a initié, en concertation avec la mairie d'Audierne, un **projet global d'amélioration du secteur** compris entre le pont d'Audierne et le sud du quai Pelletan, notamment en valorisant les espaces situés entre la mairie d'Audierne et la rivière Goyen : aménagement des terre-pleins et des voiries. En 2018, les travaux ont été repris par le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille, qui est l'autorité portuaire gestionnaire du port depuis le 1^{er} janvier.

Les travaux menés sous la responsabilité du Syndicat mixte ont démarré début octobre 2018 et ont consisté successivement à :

- réhabiliter les réseaux d'eaux pluviales, sans tranchée
- préparer les réseaux électriques et d'éclairage sur le terre-plein
- réaliser les terrassements côté terre-plein puis ceux côté rue,
- réaliser les revêtements et les finitions sur toute la zone

En septembre 2018, le Syndicat des eaux du Goyen a réalisé également la réfection du réseau d'eau potable dans la rue.

Les travaux ont nécessité une bascule de la circulation entre le terre-plein et la rue selon la phase du chantier. Une coupure ponctuelle de quelques jours a été nécessaire lors des raccordements d'enrobés.

Le chantier s'est terminé début mars.

Au total, les travaux se chiffrent à **660 000€ TTC** financés principalement par le Syndicat mixte. La commune d'Audierne participe au financement à hauteur de **150 000 €** et une participation de la Région au titre du Contrat de partenariat 2014-2020 est également attendue pour un montant de **100 000 €**.



2. La consolidation du môle du Raoulic

Le môle du Raoulic est un ouvrage en maçonnerie datant du 19ème siècle (1847-1854). Etabli à l'entrée de la rivière du Goyen, il marque l'entrée du port d'Audierne. Orienté Nord Sud, avec un musoir d'extrémité portant le phare, l'ouvrage a une longueur de 215 m.

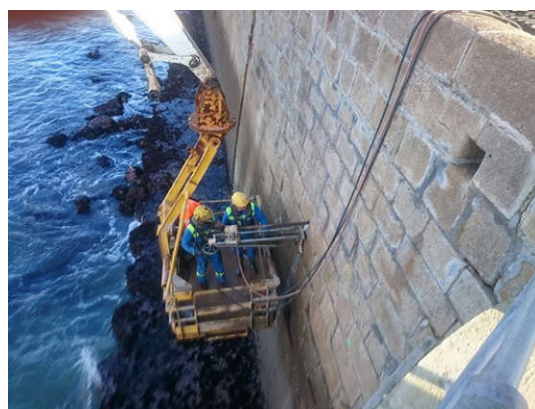
L'ouvrage, notamment à son extrémité, est directement exposé aux assauts de la mer et présente des dégradations évolutives tant au niveau du môle que du musoir. Ces dégradations se manifestent principalement par le décollement de certaines zones du parement, voire des mouvements de pierres, ainsi que par des fissures verticales à la liaison entre le môle et le musoir.



En attendant une opération plus importante de reprise générale, les travaux vont permettre de stabiliser les dégradations du parement et de renforcer l'ancrage du musoir au môle.

Ils consistent à :

- mettre en place des tirants d'enserrement des parements verticaux à l'extrémité du môle (17 barres d'acier de \varnothing 25mm et d'environ 5m de long traversant le môle),
- mettre en place des tirants d'ancrage dans l'extrémité du musoir, afin d'ancrer celui-ci au môle, (4 barres d'acier de \varnothing 40mm et d'environ 15m de long traversant le musoir pour s'ancrer dans le môle)
- rejointoyer les parements maçonnés dans la zone renforcée, puis réaliser des injections de coulis pour combler les vides en arrière des maçonneries.



L'enserrement des parements a été priorisé pour éviter que ceux-ci ne soient trop endommagés par les tempêtes hivernales. Le chantier s'est poursuivi par les tirants d'extrémité et se terminera par les injections au printemps 2019.

Le coût total des travaux est évalué à **220 000 € TTC**, financés par le Syndicat Mixte.

3. Le dragage du chenal

Le chenal d'accès au port d'Audierne connaît un engraissement continu. Il est étroit et doit faire l'objet d'un entretien régulier. 1 à 2 campagnes de dragage d'entretien sont ainsi organisées chaque année. Chacune dure 1 à 2 mois.

Coût 2018 : environ **200 000 € TTC**, une seule campagne ayant été nécessaire. 17 000 m³ ont été extraits.



4. Un nouvel équipement de carénage



Un dispositif de récupération des eaux de carénage a été mis en place sur la cale du quai Pelletan.

Ce système est complémentaire à l'aire de carénage de Poulgoazec à Plouhinec, celle-ci étant en général utilisée pour des travaux dépassant la durée d'une marée. Les eaux de carénage sont collectées puis transportées vers l'unité de traitement du terre-plein de Poulgoazec.

Coût total : **61 000 € TTC** financés par le Syndicat mixte.

En 2019, des travaux d'intégration paysagère des containers de déchets de la cale seront réalisés en lien avec les aménagements de l'interface ville-port.

5. Les autres travaux 2018 réalisés en régie

- **Entretien des pontons Plaisance**
- **Pose d'une nouvelle ligne de mouillage qui a permis de créer 10 places supplémentaires pour les navires de plaisance**



- **Maçonneries et rejointoiement sur le vieux môle**
- **Inspection et entretien des autres ouvrages.**



6. Les travaux prévus en 2019



- **Ponton pêche-plaisance**

Un nouveau ponton sera placé au long du quai Pelletan et sera réservé pour moitié aux navires de pêche pour améliorer leurs conditions de travail et pour moitié à l'accueil des navires de plaisance, notamment pour les escales.

Longueur du ponton : 240 mètres.

- **Dragage du chenal**

1 campagne au moins sera menée cette année. Elle est prévue au printemps.

- **Lancement d'études pour :**

- **Le développement de la plaisance**
- **L'accès à l'aire de carénage de Plouhinec**
- **La réfection du quai en palplanche de Poulgoazec**
- **Le dragage d'entretien du port de plaisance.**

- **Mise en œuvre d'un service de mutualisation des prestations de levage**

Le Syndicat mixte souhaite favoriser la mutualisation de ces prestations assurées par les entreprises du secteur pour le compte des usagers pêcheurs et plaisanciers pour faciliter l'utilisation de l'aire de carénage de Poulgoazec.

Dans ce but, il met en œuvre une procédure pour :

- dans un 1^{er} temps, identifier les entreprises de levage intéressées,
- dans un 2nd temps, proposer un calendrier de réservation aux usagers au Bureau du port (02 98 75 04 93). Cette mutualisation permettra aux entreprises de proposer des tarifs optimisés aux usagers.

L'objectif est que ce service soit opérationnel pour la première quinzaine du mois d'avril.

- **Enfin, dans tous les ports** dont il a la gestion, le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance :
 - s'engage dans une démarche de certification en qualité (ISO 9001), sécurité (ISO 45001) et environnement « Ports propres » afin de garantir la préservation de l'environnement tout en pérennisant les activités portuaires.
 - mènera en 2019 une étude de faisabilité et d'opportunité sur les hébergements insolites.

7. Le développement de la plaisance

Initiée par la commune de Plouhinec, la réflexion sur le développement de la plaisance a été retenue dans le programme pluriannuel de travaux du Syndicat mixte.

Outre, l'accès à l'aire de carénage du terre-plein de Poulgoazec, le projet vise à répondre aux demandes nouvelles d'emplacement sur des pontons des usagers.

Les premières études techniques et de faisabilité vont démarrer en 2019.



Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille

5 quai Henri-Maurice Bénard – 29120 PONT L'ABBE – 02 98 82 84 00

Syndicatmixte@peche-plaisance-cornouaille.fr – www.peche-plaisance-cornouaille.fr

Avec les contributions
des membres du
syndicat



Contact presse : Nicole Le Moal – tél : 02 98 82 82 31 – courriel : nicole.lemoal@peche-plaisance-cornouaille.fr